



Les Chemins de Saint Jean

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN D'HERANS

N°30 FEVRIER 2020

Vœux du Maire

C'est avec une certaine émotion que je m'adresse à vous pour cette ultime intervention de mon mandat.

Ce fut un grand honneur, pour moi, de servir notre commune tout au long de ces 37 années : 6 ans en temps que 3ème adjoint, 6 ans en temps que 1er adjoint, et maire pendant 25 ans. Elu pour la première fois en 1983, j'ai reçu, en 1995, les clés de Saint Jean D'Hérans des mains de Léon Garcin qui avait jugé qu'il était temps, pour lui, de se retirer.

Après une longue et mûre réflexion, j'ai décidé de faire la même chose, 25 ans plus tard, tant il est vrai qu'il est sage de savoir arrêter au bon moment. La mission de maire est tellement prenante que l'on peut oublier de regarder le temps qui passe.

Pourtant, cette décision n'a pas été facile à prendre. La tentation est grande de rester au service de la commune car il y a toujours de nouveaux projets que l'on n'a pas eu le temps de mener à bien. L'expérience de mon rôle de maire a été des plus enrichissantes. J'ai accompli cette mission avec tout l'engagement qu'elle méritait.

Le terme qui résume le mieux mon bilan de maire, c'est la passion. Celle-ci m'a guidé durant toutes ces années, avec humilité bien sûr ! Cette passion

n'existerait pas sans la confiance que vous avez accordée à l'équipe municipale.

J'espère que mon passage aura laissé de bonnes traces et qu'il aura permis de faire avancer Saint Jean D'Hérans dans le bon sens. Je n'ai, certainement, pas été parfait, mais je peux vous assurer que j'ai fait de mon mieux, même s'il n'est pas aisé de satisfaire toutes les exigences et d'assumer des décisions parfois difficiles.

Si j'ai pu froisser quelqu'un ou déplaire aux autres, ce fut par maladresse. La tolérance étant la charité de l'intelligence, je sais que je serai pardonné !!!

Vœux du Maire

Page 1

Infos municipales

Page 2

Vie du village

Page 4

Info pratique

Page 12

A l'aube de cette fin de mandat, je ne vais pas m'étaler sur les activités réalisées mais je suis convaincu que vous êtes d'accord avec moi, que les équipes municipales ont tout mis en œuvre pour le confort des habitants. Nous sommes fiers d'avoir quasiment réalisé l'intégralité de nos engagements de mandat, fiers d'avoir pu les réaliser sans dégrader les finances de la commune. Il serait prétentieux de dire que beaucoup a été fait. Je pense, au contraire, que beaucoup reste à faire pour que la commune se développe comme il se doit.

Ma mission de maire n'a pas été toujours facile, mais, grâce à des collaborateurs dévoués et dignes de confiance, elle n'a jamais été pesante. Lorsque les choses étaient compliquées, j'ai toujours trouvé le soutien et l'écoute, tant auprès des élus qui m'ont accompagné durant 6 mandats successifs, que du personnel à qui je tiens à témoigner ma profonde reconnaissance. Merci à toutes et à tous, maillons essentiels d'un service municipal de qualité ! En terminant, je voudrais mentionner combien j'ai apprécié l'esprit que les membres du Conseil ont montré, au cours de mes mandats et j'ajouterais que

ma charge de maire a été l'une des plus belles expériences de ma vie.

Je quitte la fonction de maire, laissant à un autre le soin de diriger la commune. Que peut-on souhaiter à un maire élu ? Je lui souhaite la même collaboration qu'on m'avait accordée. Je suis assuré qu'avec l'équipe qui l'entourera, il sera en mesure de d'assurer encore le développement de la commune.. La mission dont il va être investi, représente une grande responsabilité car il devra veiller au respect de tous, en prenant en compte les besoins de chacun. mais elle est, aussi, un gage de confiance. Je lui souhaite de s'épanouir dans ses fonctions, autant que j'ai pu y trouver, moi-même, un véritable plaisir. Il va assurer « la relève » mais c'est la réussite qui est « entre ses mains » ! Tous mes vœux de réussite au nouveau maire et à la nouvelle équipe

Pour l'heure, les membres du Conseil Municipal et moi-même, nous vous exprimons nos Meilleurs vœux pour 2020

Le maire Jean-Pierre Viallat

Infos municipales

Défibrillateur

Comme prévu la commune a équipé les bâtiments publics de défibrillateurs, ils sont opérationnels depuis fin Décembre 2019. La Mairie tient à remercier les représentants des associations qui ont pu se libérer jeudi 19 décembre pour assister à la formation sur l'utilisation de ceux-ci.

Une information importante

Si vous deviez utiliser un défibrillateur, merci de prévenir le plus rapidement possible la Mairie car nous devrions réapprovisionner sous 24H les électrodes ainsi que la carte USB se trouvant dans l'appareil qui est, elle, récupérée par les services de secours pour analyse.

Attention:

Pour les deux défibrillateurs extérieurs (Mairie, Maison pour Tous), dès ouverture du boîtier de protection, une sirène retentit : pour l'arrêter appuyer sur le bouton se trouvant sur le côté droit.

Pour le défibrillateur intérieur (salle des Fêtes) utiliser la petite clef se trouvant dans le boîtier et l'insérer dans le logement coté droit du boîtier pour arrêter la sirène.



Recyclage ! Vous avez dit recyclage ?

De gros efforts ont été faits depuis plusieurs décennies. Depuis la création des déchetteries sur nos territoires, nous ne voyons plus de décharges sauvages. La découverte au détour d'un chemin, de pneus, de gros appareils électroménagers, de fûts métalliques, n'est plus d'actualité. Cette période est révolue, fort heureusement. La nature en est plus belle et les promenades plus agréables. Mais il faut poursuivre : le défi actuel c'est le recyclage de nos déchets. Problème colossal qu'il est urgent de résoudre pour l'avenir de la planète et celui de nos enfants.

Allez ! Quelques chiffres, ça ne sera pas long !

Les matières premières ne sont pas inépuisables. Trier nos déchets permet de réemployer tous ces matériaux en "matières premières secondaires". A titre d'exemple : Une tonne d'aluminium recyclé permet une économie de 2 tonnes de bauxite.

Une tonne de papier recyclé, c'est 1,4 tonne de bois, un MW d'énergie, et 50 m³ d'eau sauvés.

Une tonne d'acier recyclée c'est 1,78 tonnes équivalent CO₂ économisés. Une tonne d'aluminium : 6,89 tonnes.

Une tonne de plastique: 2,29 tonnes.

Plus près de nous : la vente de certains déchets (verre, métal...) génère des recettes qui viennent en déduction de la redevance ordures ménagères et les activités de collecte créent de nombreux emplois sur le territoire.

Vous êtes le premier maillon de la grande chaîne du recyclage : sans tri, pas de recyclage. Sans vous et vos petits gestes quotidiens, une poubelle rassemblant tout un mélange de produits différents serait impossible à recycler et irrémédiablement incinérée ou enfouie (pollution de l'air ou du sol). Il faut savoir que des contrôles très réguliers sont faits dans les différents centres de tri et qu'un chargement pollué par des objets n'ayant rien à faire là, est un chargement qui ne sera pas recyclé. Pour une vieille radio, ou du verre jetés dans le mauvais bac, c'est un camion complet refusé (vingt tonnes) et le travail d'une centaine d'habitants consciencieux anéanti.

Pourtant le tri sélectif est d'une simplicité déconcertante. Pour le résumer, un seul mot est à retenir. Un seul. Êtes vous prêts ? Attention

...**EMBALLAGES** ...et c'est tout !

En clair, pratiquement tous les produits que vous consommez à la maison sont emballés : petits cartons, plastiques, boîtes métalliques, barquettes aluminium ou polystyrène, bouteilles plastique etc...

Eh bien, tous, sans exception, vont dans un seul et même bac : celui avec le couvercle **jaune**. Bien sûr il y a des exceptions, qui comme toujours, confirment la règle :

LE VERRE : est un emballage bien sûr ! Mais il ne se mélange pas aux autres. Une fois débarrassé de ses accessoires : couvercles et bouchons (bac jaune), il va dans le bac muni du couvercle de couleur : je vous le donne en mille : le **vert**. Vous suivez ?

LE PAPIER, c'est plus compliqué, il se mettra dans le bac muni du couvercle... **bleu**, rien à voir, mais il fallait bien trouver une couleur !

Ces bacs de tri sélectif sont à votre disposition au village, côté salle des fêtes et sortie côté Touages.

Maintenant : **LES ORDURES MENAGERES**, c'est à dire le peu qu'il doit vous rester à la maison comme déchets : résidus d'animaux (os), de végétaux, coton tige et autres petites choses, vont dans les nombreux bacs munis de couvercle noir disséminés sur l'ensemble de la commune. Pour peu que vous soyez muni d'un composteur pour les végétaux (il y en a au village) et d'un chien (ou de poules) pour les autres résidus... Faites la liste de ce qu'il doit vous rester...

Alors ! Compliqué le tri et le recyclage ?

Eh bien... On dirait que **oui !**

Nous constatons malheureusement sur notre commune des incivilités récurrentes : des objets n'ayant rien à voir avec la liste détaillée plus haut et qui se retrouvent à l'intérieur ou à l'extérieur des bacs (poussette, pneu, parasol, morceaux de chaise de jardin, cartons de grande taille, cendres (avec le risque d'incendie qu'elles représentent), la liste est longue. Ces objets ont toute leur place à la déchetterie pour y être à leur tour triés, recyclés, dépollués etc ...

De plus, des sacs poubelles de grande taille sont retrouvés régulièrement à côté des bacs d'ordures ménagères, les bacs étant le plus souvent à moitié vides. Il est vrai que le couvercle des bacs de trois mètres cube est de 30 cm, ce qui ne permet pas le passage d'un sac de 100 litres plein à ras-bord. Nous vous rappelons qu'il s'agit normalement d'ordures ménagères, (voir plus haut) et qu'une campagne de distribution gratuite de sacs poubelle de 30 litres, a été menée depuis deux ans, précisément pour pallier à ce genre de problèmes.

Le mot "**Emballages**", n'est peut-être pas le seul à retenir, "**Motivation**" est le second.

Vie du Village

La méridienne de temps moyen de St Jean d'Hérans

Heure solaire et heure de temps moyen

La durée du jour solaire est définie de midi solaire à midi solaire. Sa valeur moyenne sur l'année est de 24h. A cause de l'inclinaison de l'axe de rotation de la Terre et des variations de vitesse de la Terre sur sa trajectoire autour du Soleil, la durée du jour solaire n'est pas constante. Par exemple, le jour solaire du 22 décembre est plus long que celui du 23 septembre de 50s. L'heure solaire ne fait donc pas 3600 s. En conséquence le midi solaire n'arrive pas à l'instant où une horloge indique 12h. L'écart maximum a lieu le 4 novembre où le soleil culmine 16 mn 23s avant 12h.

L'indication de l'horloge, basée sur la valeur moyenne de 3600s pour une heure, est dite « heure de temps moyen » pour la distinguer de l'heure solaire. D'où par exemple le nom du « temps moyen de Greenwich (GMT) qui sert de base à la définition de l'heure légale.

Le cadran solaire de Saint Jean d'Hérans a été conçu pour pouvoir régler le midi des horloges et montres à une époque où l'horloge parlante n'existait pas !

Un cadran solaire permet de déterminer l'instant du midi solaire lorsque l'ombre de la tige traverse la ligne verticale tracée sur le cadran. Le soleil est alors à son point le plus haut de la journée et traverse le méridien céleste, une ligne imaginaire qui va du pôle Nord au pôle Sud. Par extension, la ligne verticale du cadran est appelée la méridienne. Pour la même raison, un cadran solaire où seule figure la méridienne est appelé une méridienne.



Le cadran solaire de l'église de St Jean d'Hérans est donc une méridienne, mais d'un type particulier : une méridienne de temps moyen.

En effet, en plus de la méridienne verticale, le cadranier a tracé une courbe graduée en jours. Lorsque l'ombre arrive sur cette courbe, l'horloge doit indiquer 12h : il est midi de temps moyen. Selon les saisons, cela arrive plus tard ou plus tôt que le midi solaire d'où la forme en huit de la courbe.

De nos jours, des logiciels grand public disponibles sur un smartphone permettent de visualiser la position du soleil au cours de l'année. Ci-contre on voit une simulation pour une observation depuis la salle des fêtes de Saint Jean d'Hérans en direction du sud vers le Chatel et l'Obiou avec l'heure à laquelle se produit le passage du soleil à son point le plus haut du jour.

Le soleil à midi solaire est bien toujours exactement au Sud, au plus haut en juin, au plus bas en décembre, matérialisant ainsi le méridien céleste. Mais vous ne trouverez pas midi (solaire) à 12 h et jamais non plus midi à 14 h !!!



Eglise de Saint Jean d'Hérans Janvier 2020

Heure de temps moyen et heure légale

Les heures indiquées dans la simulation sont les heures légales en France:

heure légale = heure moyenne de la méridienne de St Jean d'Hérans - 23 min + 1h en hiver ou 2h en été

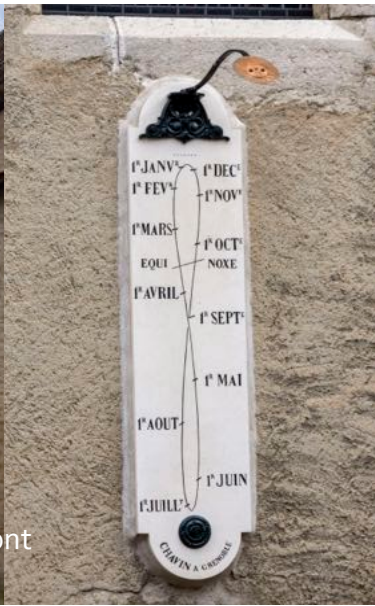
-23 min correspond à la correction de longitude car Saint Jean d'Hérans est à l'est du méridien de Greenwich et le soleil y culmine 23 min avant le midi solaire de Greenwich.

Les méridiennes de temps moyen de Joseph Chavin

Pour une vue détaillée des cadrans de l'Isère et du Trièves on consultera avec profit le site : http://michel.lalos.free.fr/cadrans_solaires/



Monestier de Clermont



Joseph Chavin est un horloger-cadranier, installé à Grenoble. Il a produit, de 1854 à 1890 environ, de nombreuses méridiennes. Il en reste une quinzaine dans le département.

Dans le Trièves on connaît les méridiennes des **églises de Saint Jean d'Hérans et de Monestier de Clermont** (voir ci-contre et page précédente).

Elles ne sont pas datées, tout comme celles de l'église des Saillants du Gua ou du Centre Hospitalier de Saint Egrève.

Mais d'autres de ces productions le sont : entre autres place Stanislas à Vizille (1869), église de Theys (1872), église de Montferrat (1874), école de Serres et Grenoble (1882).

Ces méridiennes sont un patrimoine historique. Celle de Serres par exemple est la seule des Hautes-Alpes d'où son inscription au titre des monuments historiques en 1996 après une restauration en 1987.

De même, celle des Saillants du Gua a été restaurée en 2003. Plus récemment, à Montferrat, la méridienne a fait peau neuve avec l'aide du Département.

A Monestier de Clermont, en mai 2019, la méridienne de temps moyen a pu être restaurée grâce à un **Prix**

1.2.3 patrimoine de la Fondation du patrimoine et de la Fondation Culture & Diversité. Ce prix avait été remporté par les enfants de la classe de CM1 et Madame Sylvie Sibut.

Dans tous les exemples que nous avons trouvés, les méridiennes de Chavin sont réalisées en marbre blanc. Celle de Saint Jean d'Hérans avec sa pierre noire semble unique dans la production de Joseph Chavin.

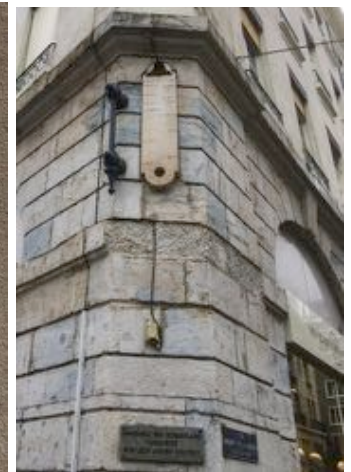


Montferrat : Avant et après restauration
Photos du site
<https://culture.isere.fr>

Façade de l'école de Serres (05)



Grenoble
Rue Philis de la Charce



Méridiennes de St Egrève et Vizille. Photos du site : <http://michel.lalos.free.fr>



Rêves de jardins

Qui n'a pas croisé cette femme dans notre commune, s'affairant près de la fontaine du village, un matin d'été, l'arrosoir à la main, ou sur la place, un après-midi d'automne, ratissant des brassées de feuilles mortes, ou encore à l'entrée d'un hameau, par un matin lumineux d'hiver, décorant la signalétique de paquets-cadeaux annonçant l'approche de Noël ?

A moins que vous ne l'ayez vue passer, discrètement, dans la petite camionnette communale avec son chargement d'outils.

En tout cas, on ne peut manquer ses drôles de petits bonshommes qu'elle conçoit avec des pots, plutôt sympathiques et attendant sur un coin de jardinière quelque passant pressé. Ces personnages devenus familiers peuplent les recoins de la commune, village comme hameaux.

« Je ne veux oublier personne, prendre en compte aussi les sensibilités de chacun. » nous dit-elle.

Vous l'avez peut-être reconnue.

Il s'agit de Murielle Blanchard, agent communal : elle est chargée de l'entretien des espaces verts.

Il faut dire que Murielle est plutôt discrète ; elle aime s'occuper de notre environnement quotidien, rien de plus, nous avoue-t-elle dans un grand sourire.

Les tâches que Murielle exécute chaque semaine dans son planning sont nombreuses et diversifiées, mais en filigrane, ce qui l'anime, c'est créer, fabriquer, inventer, et si possible avec des fleurs.

Alors si elle assure avec professionnalisme, en équipe avec Jean-Pierre Meyer, l'entretien de l'environnement communal, elle n'en garde pas moins, au fond d'elle-même, ses rêves de jeunesse. Car ses études l'orientaient alors vers la production florale. A deux reprises elle a hésité, d'abord de se lancer dans la production de fleurs, puis après douze années de travail dans un commerce Mensois, de se lancer dans le commerce de fleurs. Deux voies qui n'ont pas été retenues, car la première demandait trop d'investissement pour une entrée dans la vie active, la seconde n'était plus adaptée à la vie familiale.

Le 11 juillet 2011, date d'embauche à la municipalité de Saint Jean d'Hérans, marque alors un tournant qu'elle ne regrette pas : au plus près de la nature, elle peut aujourd'hui trouver le temps de fouler ses jardins rêvés.



Dans son travail hebdomadaire, beaucoup de tâches sont techniques et elles ne manquent pas.

Le rythme des saisons impose un nettoyage régulier des voiries, ainsi que le débroussaillage des espaces publics, comme les abords des abribus par exemple. Quand la température manque de clémence, ses activités s'organisent plutôt autour de l'entretien intérieur des équipements communaux, comme la rénovation des peintures par exemple.

Certaines missions sont plus directement reliées à une approche environnementale. Ainsi chacune des cinq STEP (STations d'ÉPuration des eaux usées) demande un contrôle hebdomadaire précis : changement du bassin d'épuration actif (roulement d'un bassin sur l'autre), entretien des roseaux (coupe à l'automne, désherbage).

Le compostage est aussi une de ses préoccupations. Après avoir été formée par la Communauté de communes du Trièves, elle est maintenant animée par un souci de diffusion de cette technique de recyclage au sein de la commune. Les trois bacs et le « couloir de stockage » situés à la sortie du village sur la route de Monestier de Clermont constituent pour elle un bel outil d'éducation au tri des déchets.

Mais pour le plus grand plaisir de Murielle, cet ensemble d'activités s'accompagne de projets



floraux ou de décoration de la commune, domaines qui, on l'a souligné, lui tiennent à cœur. L'étude des espèces végétales, selon leur biologie, est mûrement réfléchie, le choix final se faisant chez un producteur de Villard Bonnot, alors que certaines décorations de Noël sont fabriquées à Saint Jean.

C'est ainsi que plantes annuelles ou vivaces apparaissent dès les premiers jours du printemps, au niveau de la fontaine comme au pied des arbres de la place du village, ou qu'un Père Noël insolite conduit des rennes devant la mairie.

Là-encore ces initiatives sont le support d'ateliers d'éducation à l'environnement, ici en direction des enfants de la classe unique : ainsi les compétences de Murielle sont-elles exploitées au niveau du jardin scolaire, sans oublier la sensibilisation aux plantes mellifères menée pendant deux années devant la salle des fêtes. Une jardinière en forme d'escargot a accueilli diverses espèces produites localement (Prébois, Cornillon, Villarnet, Clelles).

On découvre ainsi, derrière une dénomination administrative « entretien des espaces verts » beaucoup de motivation et de plaisir. On est donc peu surpris de retrouver notre commune à la troisième place en 2017, dans le palmarès du 59^e concours départemental des villes et villages fleuris de l'Isère, dans la catégorie communes de montagne, derrière La Mure et Vaujany.



Le plaisir d'être avec les enfants

Les enfants de la classe unique de Saint Jean d'Hérans traversent le village, en rang, et suivant scrupuleusement le chemin piétonnier. Ce qui frappe, c'est le sourire affiché de chacun, unanime pourrait-on dire, ainsi que la déambulation joyeuse que manifeste le groupe ; probablement le signe que ces enfants ont de la chance, celle d'être accompagnés par des adultes



bienveillants qui gravitent, tout au long de l'année scolaire, autour de leurs parcours, personnels et singuliers. La cohérence de cette dynamique est assurée par Brigitte, leur maîtresse.

Ces adultes sont nombreux, parents d'élèves et agents communaux, et il est légitime de temps en temps de porter la lumière sur l'un d'eux.

La femme dont on va suivre le travail, effectue bon nombre de tâches dans le village.

Avant d'être embauchée en 2007 à la mairie, son parcours lui a permis d'expérimenter des champs professionnels très variés. Mais quand on l'écoute, on découvre qu'un aspect de son travail lui sert de moteur : ce sont les espaces qu'elle vit auprès des enfants de l'école du village.

Une journée d'Isabelle Bernard commence à 7h 30 : au petit matin, elle assure l'accompagnement des enfants dans le bus. Elle ne les retrouvera qu'au moment de midi, dans la cantine de l'école.

Entre temps, dans la matinée, elle planifie la partie de son travail « sans les enfants » : trajet quotidien pour le Collège du Trièves, où elle prend les repas des dix-huit élèves (ils sont seize le jeudi), puis ménage à effectuer dans les différents locaux communaux, soit la salle des fêtes, les espaces de la Maison pour Tous (salle de projection, laboratoire argentine, bibliothèque et bureau des associations), la mairie et enfin l'école.

Mais revenons au temps de midi...

Les plats sont conditionnés dans des « bacs Gastro », bacs inox professionnels transportés dans des caisses hermétiques dont la température est soigneusement contrôlée par Isabelle, pour le froid comme pour le chaud. Coiffée de sa charlotte, dans la petite cantine de l'école, elle sert les enfants pour le premier service de chaque plat. Les enfants viennent ensuite se resservir d'eux-mêmes.

L'appétit est bon, souligne Isabelle, ce qui fait plaisir à voir. Le moment du repas est aussi pour Isabelle un moment éducatif : les enfants ont mis la table, puis ils la débarrassent. Isabelle mange avec eux les plats du collège et surveille, depuis sa place, tout le petit groupe, qui développe parfois un volume sonore qu'il convient de réduire régulièrement... Ce moment est néanmoins important car c'est aussi un temps d'échanges, ce qu'Isabelle apprécie.

Les enfants partis, il faut alors nettoyer la cantine, puis reprendre au cours de l'après-midi le programme des ménages dans le village.

Ce n'est qu'à la fin de la classe, à 16h 15, qu'elle retrouve son petit groupe. Mais des enfants partent déjà, tandis que certains attendent le bus de 17h, alors que les autres partiront à 18h. Ces créneaux sont donc à effectif variable, et l'intervalle 17/18h concerne quatre ou cinq enfants, ce qui peut rendre



difficile la conduite des ateliers créatifs qu'Isabelle souhaite proposer. Malgré tout, les moments forts de l'année trouvent leur place dans ces petits espaces de création. Les citrouilles sont préparées et installées à l'extérieur pour Halloween ; cette année, elles ont pu être creusées dès le temps qui suit le repas de midi, ce qui a permis à chaque enfant d'y participer. Les décorations de Noël ont été confectionnées pour le sapin de l'école.

La fête des mères et des pères reste aussi un moment privilégié pour la fabrication d'objets. Tous ces moments constituent le jardin secret d'Isabelle ; elle en remercie Monsieur le Maire et les élus qui, par leur soutien et l'aide financière, permettent à ce temps périscolaire d'exister.

« J'aime travailler de mes mains, créer et imaginer » nous confie-t-elle. Ainsi quand elle prépare ses ateliers, Isabelle recherche sur internet des activités simples ; son critère de choix ? Elles doivent procurer du plaisir. C'est important quand on est à l'école.

Par exemple, il suffit d'enduire généreusement un



ballon de baudruche de colle blanche, après l'avoir gonflé bien sûr, puis d'apposer à sa surface de multiples décorations, et enfin de percer le ballon : voilà une magnifique boule de Noël !

Dès que le besoin s'en fait sentir, Isabelle seconde aussi la maîtresse dans la classe.

Ainsi a-t-elle participé aux préparatifs du spectacle



de danse de Noël, présenté la veille des dernières vacances.



Elle accompagne aussi avec plaisir la classe de Brigitte lors des sorties pédagogiques ou des classes de découverte.

Après avoir écouté tout ce programme d'activités, on mesure peu à peu une passion chez celle qui assure aussi le ménage indispensable dans les équipements communaux. On devine même une certaine ténacité ; ainsi Isabelle a-t-elle obtenu une jolie reconnaissance en obtenant son BAFA après avoir suivi de nombreux stages. Une reconnaissance de ce qui l'anime auprès des jeunes qu'elle accompagne.

Repas de fin d'année : 14 décembre 2019

Décembre dernier, comme chaque année, la municipalité proposait aux habitants de participer à un repas organisé dans la salle des fêtes.

C'est l'occasion de se revoir autour d'un verre, de rire et, pour beaucoup, de danser.

Pour les Hérandoux de plus de 65 ans ayant une résidence sur la commune et/ou inscrits sur la liste électorale, le repas ou à défaut, pour ceux ne pouvant se déplacer, un colis était offert.



Plus d'une centaine de convives ont pu apprécier le repas et l'animation musicale assurée par Michel Vittone. **Merci à tous pour l'ambiance festive qui a régné jusque tard dans l'après-midi.**

Culture et Détente : Une veillée n° 2 réussie !

La grande salle de la maison pour tous avait, vendredi 17 janvier 2020, des « airs d'autrefois ». En effet, comme cela était le cas au siècle dernier, dans les années 60, les habitants se sont retrouvés avec plaisir, pour jouer, dîner et discuter. Ainsi jeux de dames, dominos, jeux de dés ainsi que des jeux insolites plus récents et pour tous les âges ont trouvé leur place auprès de plats salés et sucrés apportés par chacun.

Une excellente idée lancée par l'association Culture et Détente, idée qui semble avoir trouvé un public que l'on espère encore plus nombreux lors de la

**veillée n°3 prévue
le samedi 15 février prochain,
à partir de 19 heures pour une soirée jeux et crêpes.**

Bravo !



Bientôt le retour du printemps !!

Le printemps débutera cette année le 20 Mars, jour de l'équinoxe.

Les **équinoxes** se traduisent par une durée égale **entre** le jour et la nuit alors que les **solstices** correspondent à une durée de jour maximale ou minimale.

Les **équinoxes** ont lieu deux fois par an, aux mois de mars et septembre, les solstices aux mois Juin et décembre.

Sur les montages ci-contre à partir de photographies prises le 21 décembre devant la salle des fêtes de Saint Jean d'Hérans on a tracé la trajectoire du soleil à l'équinoxe et aux solstices



Comme on peut le voir, à l'équinoxe, le soleil se lève à l'Est et se couche à l'Ouest exactement.



Ecran Vagabond du Trièves

Programme cinéma février 2020 (Maison pour tous)

Grand écran, fauteuils confortables, tisane ou café offerts !

	Ven 7 février, 18h00	Les incognitos
	Ven 7 février, 20h30	Le miracle du Saint Inconnu
	Ven 21 février, 18h00	L'extraordinaire voyage de Marona
	Ven 21 février, 20h30	Séjour dans les monts Fuchun

Illusions ressemble d'abord à une « belle » histoire, comme on aime s'en faire raconter. Une histoire d'amour ou une histoire de l'amour... Quatre jeunes gens viennent dire l'histoire de deux couples âgés, et les paroles intimes qu'ils ont prononcées avant de mourir à l'être qui a accompagné leur vie.

Placés au milieu du public installé à une table de banquet, les comédiens créent une complicité, non dépourvue de malice et rapportent ces récits avec une justesse infaillible. Les spectateurs s'en retrouvent subtilement désorientés, tentant de démasquer le vrai du faux.

Saint-Jean-d'Hérans Salle des fêtes
samedi 08 février 20h30
Organisé par la MC2 de Grenoble
avec Culture et détente

Renseignements : 06 86 86 57 43

Tarifs : 9€ (tarif plein) et 7€

Billetterie en ligne sur <https://www.helloasso.com/associations/culture-et-detente>



Infos Pratiques



CE QUI CHANGE POUR CETTE ÉLECTION :

° Pour les municipales 2020, il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr

o Chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

o **Mise en ligne du formulaire de vote par procuration** : vous pouvez désormais remplir le Formulaire Cerfa n° 14952*01 de demande de vote par procuration sur votre ordinateur, l'imprimer et l'apporter à une autorité habilitée (Selon la

commune où est située son domicile ou son lieu de travail, le mandant doit se rendre : au tribunal d'instance, au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie).

Les électeurs ont intérêt à se présenter dans les services compétents suffisamment tôt avant un scrutin. Il y a non seulement une plus forte affluence dans la semaine précédent le scrutin, mais une procuration trop tardive mettra en péril son acheminement en mairie dans les délais.

Mairie de Saint Jean d'Hérans

Le Village – 38710 Saint Jean d'Hérans .Tél : 04 76 34 98 35 - Fax : 04 76 34 90 09 - Courriel : st-jean-dherans@wanadoo.fr

Bulletin élaboré par la Commission Information de la commune de Saint Jean d'Hérans

IPNS. Crédits photos p.1 : D. Attané ; p. 4, 5,9 : P. Attané ; p.6, 7, 8, 9: D. Michel ;